

L'**Association SAGESS**, acteur important de l'économie sociale et solidaire du département de l'Allier (03), œuvrant dans le secteur social et médico-social, accueille plus de 1 700 personnes vulnérables de tous les âges afin de leur apporter les soins, l'éducation, la sécurité et l'appui dont elles ont besoin.

L'**Association SAGESS** agit en se conformant à des valeurs et des grands principes d'action qui scellent la cohésion et l'engagement de tous les acteurs de la communauté associative, que sont notamment : (*liste non exhaustive*)

- 🌈 respecter les personnes dans toutes leurs différences, ainsi que les valeurs de la République et les orientations politiques du secteur social et médico-social ;
- 🌈 permettre la construction et la mise en œuvre d'un projet de développement centré sur les besoins des usagers et non pas sur la recherche d'une rentabilité, dans le respect de la réglementation et des préconisations des autorités de financement et de contrôle ;
- 🌈 susciter des solidarités associatives et collectives, promouvoir les actions nécessaires pour que les personnes accompagnées soient placées dans les meilleures conditions pour leur développement moral, physique, intellectuel et affectif, et ceci par le soin, l'éducation, la formation, la mise au travail, l'hébergement, l'insertion socio-professionnelle et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs ;
- 🌈 préserver une autonomie de pensée de l'association au service d'une vraie dynamique d'innovation sociale, bénéficiant à tous les membres de la communauté SAGESS ;

L'association SAGESS en partenariat avec l'association VETA (Vivre Et Travailler Autrement), crée un dispositif inclusif innovant, en direction de personnes présentant des troubles du spectre autistique et des troubles du développement intellectuel. La finalité est de leur permettre d'accéder à un emploi à mi-temps dans une entreprise de droit commun, puis dans un second temps, d'accéder à un logement au sein d'un habitat partagé.

Le dispositif intègre à terme 8 personnes, accompagnées en journée par l'équipe du SAMSAH Pro composée d'un coordinateur social et de 5 intervenants éducatifs.

Dans le cadre du déploiement du service, l'association SAGESS recrute pour le SAMSAH Pro, rattaché à la plateforme Soins et accompagnement :

1 ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL F/H

Sous la responsabilité du directeur de plateforme et de la coordinatrice sociale, l'accompagnant éducatif et social accompagne l'adulte porteur de TSA en journée, afin de favoriser son inclusion et son bien-être.

Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté, il est par conséquent attentif aux capacités et aux potentialités de la personne. En ce sens, il est amené à

aménager, adapter le cadre de vie de la personne dans le respect des stratégies éducatives préconisées par l'association VETA.

L'AES est amené à intervenir en faveur de l'autonomie des personnes autistes :

-  Au sein des entreprises, auprès de la personne autiste et des professionnels de l'entreprise,
-  Sur le lieu d'hébergement auprès de la personne autiste,
-  Dans la cité afin de favoriser l'inclusion.

Descriptif du poste :

-  Au sein des entreprises partenaires : accompagner la personne sur son lieu de travail, créer des supports visuels lui permettant de s'adapter à son environnement et d'être autonome dans les tâches qui lui seront confiées ; analyser les progressions de la personne et lui permettre de développer ses compétences ;
-  Hors entreprise (dans les locaux du SAMSAH Pro, en sortie extérieure ou dans le futur habitat) : proposer à la personne des temps éducatifs (activités d'apprentissage, de loisirs, etc.) afin de maintenir ses acquis, développer ses potentialités et favoriser son bien-être en fonction des besoins identifiés, définis dans le projet personnalisé.

L'AES bénéficiera d'une formation aux spécificités de l'autisme et aux méthodes d'accompagnement. Il bénéficiera de supervision de sa pratique professionnelle et d'un appui méthodologique en lien avec l'Association VETA et notre organisme de formation partenaire.

Savoir-faire :

-  Connaissance de l'autisme et de ses spécificités.
-  Connaissance des méthodes utilisées : éducation structurée, TEACH, ABA...
-  Connaissance de l'entreprise.
-  Savoir recueillir, retranscrire les informations.
-  Savoir communiquer, expliquer et transmettre.
-  Capacité d'écoute, d'observation, repérage des capacités et potentiels, des situations difficiles.

Savoir être :

-  Veillez à entretenir avec les autres professionnels et les usagers des relations de confiance et de respect.
-  Agir en cohérence avec le projet.
-  Respectez le secret professionnel et ou respecter le secret partagé et l'obligation de discrétion.
-  Capacité d'adaptation, créativité.

Profil :

- 🌈 Diplôme d'état.
- 🌈 Connaissance de l'autisme et de ses spécificités.
- 🌈 Capacité à travailler en équipe, à échanger, à rendre compte.
- 🌈 Capacité rédactionnelle, savoir utiliser l'outil informatique.

Conditions du poste :

- 🌈 **Type de contrat** : Contrat à Durée Indéterminée
- 🌈 **Temps de travail** : annualisation temps complet ; travail en journée du lundi au vendredi.
- 🌈 **Lieu de travail** : Bassin moulinois, déplacement ponctuel sur le département et hors département pour la formation
- 🌈 **Condition** : Permis B requis
- 🌈 **Rémunération** : Convention collective du 15 mars 1966 - *selon diplôme et ancienneté*
- 🌈 **Prise de poste** : dès que possible

CANDIDATURE : lettre de motivation & C.V.

Association SAGESS – Service Ressources Humaines
Plateforme soin et accompagnement - SAMSAH VETA
71 Route de Saulcet
03500 SAINT POURCAIN SUR ALLIER
Mail : recrutement@asso-sagess.fr

DATE LIMITE : 16/04/2025

Déroulement du recrutement

🌈 Etape de présélection :

Les lettres de motivations et les CV sont transmis au recruteur au lendemain de la date limite de candidature (ci-dessus). Les documents sont anonymés (nom, prénom, coordonnées, photos).

🌈 Etapes des entretiens :

Les personnes non sélectionnées reçoivent une réponse par mail sous 10 jours à compter de la présélection.

Le recruteur reçoit les candidatures et procède aux entretiens, il adressera une réponse définitive sous 10 jours maximum après les entretiens.